

**Journées Polynésiennes du handicap**  
**Discours du Président de la Polynésie française**  
*Mardi 23 avril 2019*

---

Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Assemblée,  
Monsieur le Président du CESC,  
Mesdames et Messieurs les représentants communaux,  
Madame la déléguée interministérielle au handicap,  
Mesdames et Messieurs les représentants des services de l'Etat et du Pays,  
Chers membres du Comité francophone du handicap dans le Pacifique,  
Actrices et acteurs de la solidarité, défenseurs des droits pour TOUS,  
Chères participantes, chers participants,  
Ma très chère Henriette,

En tant que maire de notre belle ville de Pirae, je suis heureux d'accueillir la 4<sup>ème</sup> édition des journées polynésiennes du handicap, dans ce parc public que j'ai voulu convivial et fédérateur.

En tant que Président du Pays, ce matin je souhaiterai partager avec vous 2 points importants :

- 1) Notre investissement envers le monde du handicap doit tendre vers une vraie justice sociale ; la cause du handicap doit être prise en compte par TOUS, ce ne doit pas être un vœu pieux.
- 2) La justice sociale doit être le moteur de nos actions. La simplification des procédures, notamment au niveau de l'administration en est un des vecteurs.

Cet évènement qui nous réunit ce matin est désormais un rendez-vous incontournable car il nous permet, depuis 4 années, d'entretenir un partenariat fort, aux côtés de la Fédération Te Niu o te Huma, pour faire aboutir notre projet de société plus juste !

Chers amis,

**La justice sociale n'est pas un idéal abstrait, c'est le moteur de nos actions.**

C'est fort de ces valeurs et animé de ces convictions que NOUS devons faire du handicap une priorité.

Et c'est pour vivre cette priorité que mon Gouvernement a engagé et finalisé plusieurs chantiers visant à faciliter la vie des personnes extraordinaires, de leurs familles et de leurs accompagnants.

**Très concrètement :**

Depuis la fin de l'année 2018 :

- les salaires des personnels œuvrant dans les établissements médico-sociaux et socio-éducatifs ont été revalorisés afin de reconnaître leur travail et encourager leur montée en compétence,

Depuis cette année 2019:

- un statut d'aidant fcti assorti de formations a été créé pour soutenir les personnes en perte d'autonomie et leurs familles,
- des mesures fiscales permettent d'encourager les propriétaires de logements en location à les rendre plus accessibles,
- l'exonération de taxes pour les produits importés au bénéfice des personnes reconnues handicapées adultes a été étendue aux enfants.

**De plus, je vous avais promis 3 mesures :**

**En ce qui concerne l'attribution de prestations à vie :**

- Dès le 02 mai 2019, les personnes reconnues par la COTOREP pour un handicap non évolutif n'auront plus à démarcher tous les 5 ans pour faire valoir leurs droits à des prestations.

**S'agissant de la gratuité des transports pour les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP:**

- Dès le 1<sup>er</sup> juin 2019, les demandes pourront être formulées auprès de la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité.

### **Enfin, s'agissant du maintien de l'allocation adulte handicapé :**

- Des textes permettant le cumul de l'allocation adulte handicapé de base avec un revenu de stage, de formation ou d'embauche seront applicables dès 2020.

### **En complément, depuis 2018:**

- diverses mesures d'aides à l'adaptation des espaces de vie sont proposées aux familles, aux petites et moyennes entreprises et même aux pensions de familles.
- les porteurs de projets peuvent demander une aide au financement de leurs programmes de sensibilisation grâce au fonds de prévention sanitaire et social qui a été créé à cette occasion.
- désormais notre politique publique en faveur du handicap est évaluée chaque année, en chiffre et en actions pour validation par le conseil du handicap.
- de plus, nous avons réinscrit à notre agenda la journée internationale pour la promotion des droits des personnes porteuses de handicap.

**Parce que vos droits sont au cœur de nos préoccupations**, j'ai également chargé la déléguée interministérielle au handicap de conduire des concertations avec l'ensemble des ministères pour faire évoluer notre réglementation cadre en faveur du handicap.

Pour chacun de ces chantiers, assurément, l'effort sera constant et vous serez consultés.

**Toutes ces mesures que je viens d'énoncer, traduisent l'engagement de notre gouvernement qui a fait un choix qui lui permet de réaffirmer son attachement aux valeurs de solidarité qui ont fondé notre société.**

Mais l'avenir d'un Pays ne se mesure pas uniquement à son économie ! Les attributs de son influence et de sa richesse intérieure s'évaluent essentiellement à sa capacité à mobiliser TOUS ses atouts et TOUTES ses énergies afin de développer de nouvelles richesses.

**Notre politique inclusive va bien au-delà des seuls intérêts des personnes extraordinaires, elle a vocation à être utile à un plus grand nombre, c'est pourquoi ces journées polynésiennes ont un rôle crucial.**

Aussi Madame la présidente de la fédération Te Niu o te Huma, chère Henriette, nous saluons le dynamisme des associations qui sont force de proposition et qui permettent de maintenir le cap et les objectifs que nous nous sommes assignés.

A plus d'un titre, la fédération Te Niu o te Huma est un acteur incontournable de la solidarité !

C'est pourquoi, je tiens à saluer encore une fois l'engagement et le mérite de toutes celles et de tous ceux qui participent à faire vivre chaque année cet événement citoyen.

**Je le répète souvent, notre diversité est une force et ce matin elle a vocation à réunir une expertise extrêmement large, pour faire entendre la voix des personnes extraordinaires.**

Alors ENSEMBLE, bâtissons un Fenua riche de sa diversité, de ses savoir-faire et de ses nombreux talents, car il nous appartient de tout mettre en œuvre pour permettre à chacun de trouver sa place.

**Mauruuru !**